

En Emilie-Romagne, la médecine cultive les TIC – L'INTERVIEW

En Emilie-Romagne, la politique sanitaire et sociale est marquée par l'innovation en matière de services télématiques. Older people's e-services at home (OLDES) achevé, un nouveau projet de coopération transnationale européenne est lancé. Support Patients through E-services-Solutions (SPES) implique 11 partenaires en provenance de quatre pays de la zone du programme INTERREG Europe centrale (l'Italie, l'Autriche, la République tchèque et la Slovaquie et la Belgique). SPES développe, à partir des résultats d'OLDES et dans la Province de Ferrare, une nouvelle expérimentation de télémédecine et de téléassistance. Claudia Ziosi, responsable des programmes de coopération territoriale de Ferrare, nous explique la contribution de la Province à cet ambitieux projet européen.

Eurêka 21 : Pourquoi Ferrare s'est lancée dans le projet SPES?

Claudia Ziosi : À partir de 2006, la Région a expérimenté de nouvelles formes d'assistance socio-sanitaires à domicile. Elles s'adressent aux citoyens âgés et dépendants, familiers du réseau internet et des nouvelles technologies de communication. Parmi les projets les plus innovants de télémédecine et de téléassistance, **le système de santé online (SOLE)** permet la mise en ligne des rapports médicaux du patient. Dès 2008, la **Province de Ferrare**, accompagnée de plusieurs collectivités locales, d'agences de santé locale, de l'université des études de Ferrare et de la société CUP 2000 S.p.A, a fondé un comité de programmation. La mission de ce comité est de valoriser, développer et coordonner les activités de programmation et de recherche dans le domaine des technologies "e-Care" (application des **technologies de l'information et de la communication (TIC)** aux structures de santé). Province de Ferrare a poursuivi son engagement dans le **projet européen SPES** en tant que partenaire. Le département des services à la personne de la Province, gérant les politiques sanitaires et sociales et les associations et l'immigration, s'est mobilisé avec le soutien de l'unité de coopération territoriale du département des politiques européennes. Le projet trouve son origine dans la nécessité, pour les collectivités locales, de développer un système fiable capable de vérifier, d'enregistrer et de comparer les conditions médicales de la population dépendante grâce à la télémédecine. La **Commission européenne**, en créant un **espace européen de santé en ligne** sur la base de la coopération transfrontalière et transnationale, souligne le caractère crucial de la télémédecine. La Province souhaite contribuer au niveau du projet et du programme, aux débats européens en cours sur les enjeux et les difficultés relatifs à la télémédecine et à la e-santé.

E21 : Quelles sont les attentes de la Province dans ce projet?

C.Z. : La Province recherche via le projet SPES à améliorer le soutien aux personnes âgées vivant à domicile, à optimiser les temps de diagnostic et de soin, à réduire les déplacements des patients et des professionnels de la santé, à faciliter les procédures pour l'accès aux soins et à améliorer la gestion de la prévention et des contrôles indépendamment de la distance géographique des patients et des services. Pour atteindre ces objectifs, la Province

souhaite définir une feuille de route, communiquer sur le projet, impliquer les acteurs dans le développement et l'adoption du projet et coopérer avec l'ensemble des partenaires .

Plus précisément, l'expérimentation de Ferrare se destine aux patients atteints d'insuffisance respiratoire chronique et soumis à des thérapies de long terme comme l'oxygénothérapie et la ventilation mécanique non invasive. Les patients participant sont déjà suivis par des pneumologues de l'agence de santé locale de Ferrare avec des contrôles réguliers. L'objectif est de fournir à ces patients, un système capable de mesurer leur état de santé à travers un oxymètre et d'autres dispositifs médicaux non invasifs. Les médecins et les acteurs impliqués dans le processus de soin accèdent aux données médicales du patient, à travers une interface web. Ils peuvent en outre enrichir le dossier du patient avec leurs propres commentaires. Les bénéfices attendus sont l'amélioration de l'utilisation et de l'efficacité des services médicaux, ainsi que la formation du personnel médical à la télémédecine.

E21 : Quelles actions concrètes ont été réalisées?

C.Z. : En Italie, le projet pilote local est mené par la Province de Ferrare en collaboration avec plusieurs collectivités locales, agences de santé locale, avec l'université des études de Ferrare et la société CUP 2000 S.p.A. Au cours de la première phase de SPES, la Province assure une fonction de coordination locale du projet avec un budget de 69 872 euros. La Province participe à la gestion des événements organisés et du lancement du projet, avec le partenaire principal de SPES, l'Unité Transfert Technologie de l'Agence nationale pour les nouvelles technologies, l'énergie et le développement économique durable (**ENEA**). La Province de Ferrare construit notamment un réseau local de futurs acteurs de la télémédecine. Une réunion locale, tenue en octobre 2011, a été organisée pour rassembler les représentants du secteur de la santé dans les diverses régions italiennes. Elle a permis de faire connaître le projet SPES et de faciliter le débat sur l'avancement du secteur. Sur la base des personnes impliquées et d'une carte des projets réussis, la Province contribue de manière significative à la préparation d'un livre vert européen. Le livre vert constituera une première analyse des solutions innovantes actuelles en matière de santé électronique et de télémédecine dans l'espace du **programme de INTERREG Europe centrale**. Le réseau des contacts créé sera cartographié ou servira aux futures actions de dissémination des activités et des résultats obtenus.

A l'avenir, la Province prévoit une collaboration renforcée avec les acteurs locaux notamment concernant la stratégie de communication et de diffusion des activités.

E21 : Qu'a apporté SPES à la Province ?

C.Z. : Le projet a permis de servir de point de référence à la poursuite des discussions concernant les problèmes rencontrés par la télémédecine et l'e-santé en Europe centrale, de renforcer ses compétences et ses activités en matière de coopération transnationale, et de développer l'usage des TIC.

E21 : Quelles difficultés a rencontrées la Province?

C.Z. : Le projet se trouve encore dans sa phase initiale. Les projets pilotes en particulier, en phase d'expérimentation, ne sont pas encore complètement opérationnels. Dans cette première phase, les problématiques majeures sont de nature technique et touchent faiblement la Province (exécution et gestion du logiciel partagé, sélection des patients, utilisation des supports techniques et gestion des données). Dans un futur proche la collectivité prévoit de s'engager davantage dans les stratégies de communication du projet et



le meilleur
de l'Europe
dans vos
projets

eurêka21

de diffusion des résultats. A cette fin une collaboration croissante avec les autres acteurs locaux et le chef de file sera nécessaire pour obtenir des résultats satisfaisants aussi bien qualitativement que quantitativement.

E21 : Vos recommandations pour une collectivité locale souhaitant s'engager dans les services de télémédecine?

C.Z. : La rencontre des partenaires européens a évidemment compté pour comprendre comment progressent les autres pays étrangers dans ces domaines. La concertation au niveau local a été tout autant importante. Le projet européen est le meilleur moyen de faire correspondre réalité institutionnelle et réalité opérationnelle dans le domaine de la santé pour valoriser les compétences et en faire bénéficier les citoyens.

Propos recueillis en juillet 2012 par Laure Lhermet, Eurêka 21

A découvrir également sur notre site : l'article d'Eurêka21 consacré aux services de télémédecine en Emilie- Romagne !

Liens utiles :

L'Emilie-Romagne :

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Émilie-Romagne>

Province de Ferrare :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Province_de_Ferrare

INTERREG Europe centrale :

<http://www.central2013.eu/>

OLDES :

<http://www.oldes.eu/>

SPES :

<http://www.spes-project.eu/>

SOLE :

<http://www.progetto-sole.it/pubblica/>

TIC :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Technologies_de_l%27information_et_de_la_communication

Commission européenne :

http://europa.eu/about-eu/institutions-bodies/european-commission/index_fr.htm



eureka21

le meilleur
de l'Europe
dans vos
projets

ENEA :

<http://www.enea.it/it/chi-siamo>

Espace européen de santé en ligne :

http://europa.eu/legislation_summaries/information_society/strategies/l24226f_fr.htm